Fédération Française de Tennis de Table Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Comité du Var

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 28 FÉVRIER 2017 À PUGET/ARGENS

<u>Membres présents</u>: BERTRAND - BELLINI - FARCE - FLOC'H - GIMENEZ - GUITAY - LEMPEREUR - LEPELTIER. Invité: LAURENT.

Membres excusés: BONELLI - DELANGLE - GUILLERMOU - MARTIN - VINCENSINI.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Nous avons très peu de forfaits depuis le début de l'année. Il est décidé d'appliquer la totalité de la pénalité suite aux forfaits de Sanary en phase 1.

Il est rappelé que désormais le règlement autorise 2 équipes du même club dans la même poule.

La question d'équipes de 3 joueurs en D3 est débattue ; cette option n'est pas retenue (trop d'inconvénients).

La modification du décompte des points sur la feuille de rencontre est approuvée à l'unanimité (2 points pour une victoire – 1 point pour une défaite – 0 point pour un refus de jouer ou un absent).

CRITÉRIUM FÉDÉRAL

L'organisation continue de satisfaire le plus grand nombre. 3 catégories ont été regroupées le dimanche. Il faudra sans doute rajouter un juge arbitre le samedi la saison prochaine.

COUPE AMATE

La troisième journée doit se jouer au plus tard le 13 mars (sinon élimination).

JOURNÉE FÉMININE ET VETERANS

Claire Lempereur forme plusieurs ententes pour la journée à venir. Pour les vétérans, nous avons beaucoup de monde en individuel mais seulement 8 équipes pour la coupe, un point à améliorer donc.

COMPÉTITIONS JEUNES

41 équipes présentes aux interclubs (peu de monde en junior). Cette année, nous avons joué sur un seul site.

CNDS

Plusieurs réunions d'information sont prévues. Le dossier est désormais dématérialisé. Devant les disparités constatées par rapport aux autres départements, le comité directeur vote à l'unanimité le souhait d'une augmentation significative du budget fonctionnement, avec un arbitrage du ministère des sports si nécessaire.

Le secrétaire administratif,

